

COMME « LE LION »

D'aucuns, paraît-il, affirment (parce qu'ils s'en sont persuadés) que renoncer aux sacres épiscopaux accomplis sans mandat apostolique serait suicidaire — et donc inenvisageable.

Que veulent-ils exactement signifier ?

Voudrait-on affirmer que ledit renoncement serait *suicidaire* pour l'Église, pour la sainte Église catholique ? Outre l'immense prétention qu'elle manifesterait, une telle affirmation serait hérétique et blasphématoire. L'Église de Jésus-Christ est indéfectible : cela est divinement annoncé, divinement procuré et divinement garanti !

Voudrait-on affirmer qu'un tel renoncement serait *suicidaire* pour la fraternité Saint-Pie-X (et pour toute autre organisation acceptant le ministère direct ou indirect des évêques sans mandat) ? Mais aucune société religieuse n'est nécessaire, ni aucune personne : toutes peuvent disparaître sans porter préjudice à l'intégrité de l'Église. Et qui donc est assez insensé, ou aveuglé, ou illettré, pour désirer une survie qui ne sera due qu'à la transgression de la loi divine, qu'à un attentat à l'unité de la sainte Église romaine, une, sainte, catholique et apostolique ? Cette survie-là n'est que mort programmée.

« *Hic jam queritur inter dispensatores ut fidelis quis inveniatur.* Or ce qu'on demande des dispensateurs [des mystères de Dieu], c'est qu'ils soient trouvés fidèles » (I Cor. IV, 2).

Où est passée la fidélité des ministres ?

Où sont les chrétiens d'antan ? Oyez leur histoire !

Le roi de France Louis VIII dit « Le Lion » (1187-1223-1226) s'est illustré par sa combativité. La manifestation la plus glorieuse de ladite combativité est sa participation à la croisade contre les Albigeois hérétiques et rebelles : en 1226, il se rend vainqueur de Raymond VII, comte de Toulouse, et s'empare de la ville d'Avignon.

Sur le chemin du retour vers Paris, Louis VIII tombe gravement malade à Montpensier, en Auvergne. Il souffre d'une congestion dont on lui dit que seule sa femme, Blanche de Castille, pourrait le délivrer. Comme celle-ci est au loin, son entourage propose qu'on lui amène une épouse de substitution. Mais le roi refuse en proclamant qu'il préfère mourir en grâce avec Dieu plutôt que de devoir sa guérison à un péché mortel d'adultère. On le traite de *suicidaire*.

Il persévère cependant et meurt vaillamment, dans d'atroces souffrances, le 8 novembre 1226, après seulement trois ans et trois mois de règne, à l'âge

de trente-neuf ans. Son fils, Louis IX – le futur saint Louis – hérite dès lors du trône de France à l'âge de douze ans ; il hérite aussi de l'exemple de la vertu héroïque de son père, et le fera largement fructifier.

Honneur aux « suicidaires », martyrs de la foi ou de la vertu, qui pendant des siècles et des siècles encore, ont prêché l'Évangile à la terre entière, et bâti la chrétienté.